

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-3991

concernant l'embauche d'un professeur régulier au
Département des sciences infirmières

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la santé de l'adulte en sciences infirmières ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 1^{er} avril 2004 ;

ATTENDU l'extrait N° 293 de la 88^e réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département des sciences infirmières du 3 mai 2004 recommandant l'embauche de monsieur Mario Lepage ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Lepage ;

ATTENDU la liste des cours susceptibles d'être dispensés par le professeur Lepage ;

ATTENDU les explication du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Mario Lepage à titre de professeur régulier dans le domaine de la santé de l'adulte en sciences infirmières au Département des sciences infirmières pour la période débutant le 1^{er} juin 2004 et se terminant le 31 mai 2006.

DE RENDRE l'octroi de la permanence à monsieur Mario Lepage conditionnel à l'obtention de son doctorat.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche de monsieur Mario Lepage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-3992

concernant l'embauche d'un professeur régulier au
Département de relations industrielles

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la gestion des ressources humaines ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 8 avril; 2004 ;

ATTENDU la résolution DRI-22-04-04-478 de l'Assemblée départementale du Département de relations industrielles du 22 avril 2004 recommandant l'embauche de monsieur Roland Foucher ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Foucher ;

ATTENDU la liste des cours susceptibles d'être dispensés par le professeur Foucher ;

ATTENDU les explication du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Roland Foucher à titre de professeur régulier dans le domaine de la gestion des ressources humaines au Département de relations industrielles pour la période débutant le 1^{er} juin 2004 et se terminant le 31 mai 2006.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche de monsieur Roland Foucher.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-3993

concernant l'embauche d'un professeur régulier au
Département de relations industrielles

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier en relations industrielles en vue d'une Chaire de recherche du Canada dans le domaine des transformations du travail ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 8 avril 2004 ;

ATTENDU la résolution DRI-22-04-04-477 de l'Assemblée départementale du Département de relations industrielles du 22 avril 2004 recommandant l'embauche de madame Romaine Malenfant ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Malenfant ;

ATTENDU la liste des cours susceptibles d'être dispensés par la professeure Malenfant ;

ATTENDU les explication du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Romaine Malenfant à titre de professeur régulier en relations industrielles au Département de relations industrielles pour la période débutant le 1^{er} juin 2004 et se terminant le 31 mai 2006.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche de madame Romaine Malenfant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-3994

concernant l'embauche d'un professeur régulier au
Département de relations industrielles

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la méthodologie de la recherche et de la sociologie au travail ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 14 avril 2004 ;

ATTENDU la résolution DRI-22-04-04-476 de l'Assemblée départementale du Département de relations industrielles du 22 avril 2004 recommandant l'embauche de monsieur Sid Ahmed Soussi ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Soussi ;

ATTENDU la liste des cours susceptibles d'être dispensés par le professeur Soussi ;

ATTENDU les explication du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Sid Ahmed Soussi à titre de professeur régulier dans le domaine de la méthodologie de la recherche et de la sociologie au travail au Département de relations industrielles pour la période débutant le 1^{er} juin 2004 et se terminant le 31 mai 2006.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche de monsieur Sid Ahmed Soussi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-3995

concernant l'embauche d'un professeur régulier au
Département des sciences administratives

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la gestion de projet ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 1^{er} avril 2004 ;

ATTENDU l'extrait 338^e ADOSA 2004-04-22 N° 650 de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 22 avril 2004 recommandant l'embauche de monsieur Louis Babineau ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Babineau ;

ATTENDU la liste des cours susceptibles d'être dispensés par le professeur Babineau ;

ATTENDU les explication du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Louis Babineau à titre de professeur régulier dans le domaine de la gestion de projet au Département des sciences administratives pour la période débutant le 1^{er} juin 2004 et se terminant le 31 mai 2006.

DE RENDRE l'octroi de la permanence à monsieur Louis Babineau conditionnel à l'obtention de son doctorat.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche de monsieur Louis Babineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-3996

concernant l'embauche d'un professeur régulier au
Département des sciences administratives

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la finance ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 8 avril 2004 ;

ATTENDU l'extrait 338^e ADOSA 2004-04-22 N° 649 de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 22 avril 2004 recommandant l'embauche de monsieur Christian Calmès ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Calmès ;

ATTENDU la liste des cours susceptibles d'être dispensés par le professeur Calmès ;

ATTENDU les explication du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Christian Calmès à titre de professeur régulier dans le domaine de la finance au Département des sciences administratives pour la période débutant le 1^{er} juin 2004 et se terminant le 31 mai 2006.

DE RENDRE l'octroi de la permanence à monsieur Christian Calmès conditionnel à l'obtention de son doctorat.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche de monsieur Christian Calmès.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-3997

concernant l'embauche d'un professeur régulier au
Département des sciences administratives

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la stratégie et de la PME ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 7 avril 2004 ;

ATTENDU l'extrait 338^e ADOSA 2004-04-22 N° 653 de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 22 avril 2004 recommandant l'embauche de madame Ana-Maria Davila Gomez ;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Davila Gomez ;

ATTENDU la liste des cours susceptibles d'être dispensés par la professeure Davila Gomez ;

ATTENDU les explication du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Ana-Maria Davila Gomez à titre de professeur régulier dans le domaine de la stratégie et de la PME au Département des sciences administratives pour la période débutant le 1^{er} juin 2004 et se terminant le 31 mai 2006.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche de madame Ana-Maria Davila Gomez.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-3998

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences administratives

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la stratégie, marketing et organisation ;

ATTENDU l'extrait 338^e ADOSA 2004-04-22 N° 651 de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 22 avril 2004 recommandant la modification de la spécialisation d'un poste de professeur ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 1^{er} avril 2004 ;

ATTENDU l'extrait 338^e ADOSA 2004-04-22 N° 652 de l'Assemblée départementale du Département des sciences administratives du 22 avril 2004 recommandant l'embauche de monsieur Martin Noël ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Noël ;

ATTENDU la liste des cours susceptibles d'être dispensés par le professeur Noël ;

ATTENDU les explication du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Ismaël Ouédraogo,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Martin Noël à titre de professeur régulier dans le domaine du management au Département des sciences administratives pour la période débutant le 1^{er} juin 2004 et se terminant le 31 mai 2006.

DE RENDRE l'octroi de la permanence à monsieur Martin Noël conditionnel à l'obtention de son doctorat.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche de monsieur Martin Noël.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-3999

concernant l'embauche d'un professeur régulier au
Département de travail social et des sciences sociales

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de l'aménagement du territoire ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 19 avril 2004 ;

ATTENDU l'extrait N° 277 de la 92^e réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales du 26 avril 2004 recommandant l'embauche de monsieur Jean-François Simard ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Simard ;

ATTENDU la liste des cours susceptibles d'être dispensés par le professeur Simard ;

ATTENDU les explication du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Jean-François Simard à titre de professeur régulier dans le domaine de l'aménagement du territoire au Département de travail social et des sciences sociales pour la période débutant le 1^{er} juin 2004 et se terminant le 31 mai 2006.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche de monsieur Jean-François Simard.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-4000

concernant l'embauche d'un professeur régulier au
Département de travail social et des sciences sociales

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la sociologie économique ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 19 avril 2004 ;

ATTENDU l'extrait N° 276 de la 92^e réunion ordinaire de l'Assemblée départementale du Département de travail social et des sciences sociales du 26 avril 2004 recommandant l'embauche de monsieur Thibault Martin ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Martin ;

ATTENDU la liste des cours susceptibles d'être dispensés par le professeur Martin ;

ATTENDU les explication du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Thibault Martin à titre de professeur régulier dans le domaine de la sociologie économique au Département de travail social et des sciences sociales pour la période débutant le 1^{er} juin 2004 et se terminant le 31 mai 2006.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche de monsieur Thibault Martin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-4001

concernant l'embauche d'un professeur régulier à l'École multidisciplinaire de l'image

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine des arts visuels (bande dessinée) ;

ATTENDU que le concours n'a pas permis de recruter un citoyen canadien pour répondre aux exigences particulières associées à ce poste ;

ATTENDU la recommandation du Comité de sélection en date du 10 mai 2004 ;

ATTENDU la résolution UQO-APÉMI-SP-04-01-01 de la réunion ordinaire de l'Assemblée professorale de l'École multidisciplinaire de l'image du 10 mai 2004 recommandant l'embauche de monsieur Jean-Louis Tripier-Mondancin ;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Tripier-Mondancin ;

ATTENDU la liste des cours susceptibles d'être dispensés par le professeur Tripier-Mondancin ;

ATTENDU les explication du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Ismaël Ouédraogo,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Jean-Louis Tripier-Mondancin à titre de professeur régulier en arts visuels (bande dessinée) à l'École multidisciplinaire de l'image pour un contrat d'une durée de deux (2) ans débutant le 1^{er} juin 2004 et ce, sous réserve des exigences relatives à l'immigration au Canada quant à l'obtention d'un statut de résident permanent et des dispositions de la Convention collective des professeurs relatives au premier contrat d'engagement.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources pour procéder à l'embauche de monsieur Jean-Louis Tripier-Mondancin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-4002

concernant la lettre d'entente au protocole d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres), cheminement spécialisé en sciences comptables, de l'Université du Québec à Montréal

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'article 195 Offre d'un programme par extension, conjointement, en association ou en commandite du Règlement général 3 : *Les études de cycles supérieurs et la recherche*, de l'Université du Québec ;

ATTENDU les articles 14.24 à 14.27 relatifs aux modes de gestion d'un programme du Régime des études de cycles supérieurs de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU la résolution 261-CA-3778 du Conseil d'administration, en date du 18 mars 2003, donnant un accord de principe à l'extension du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres), cheminement spécialisé en sciences comptables, de l'Université du Québec à Montréal ;

ATTENDU les échanges qui ont eu lieu entre les autorités compétentes des deux Universités et qui ont permis la rédaction d'un projet de protocole d'entente ;

ATTENDU la résolution 2004-ESG-CA-402 du Conseil académique de l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, en date du 30 mars 2004, acceptant le projet d'extension du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres), cheminement spécialisé en sciences comptables ;

ATTENDU le Protocole d'entente relatif à l'offre par extension à l'UQAC, à l'UQAR, à l'UQAH (UQO) et à l'UQAT de la maîtrise en administration des affaires (MBA) offerte à l'UQAM et la Lettre d'entente en addenda au protocole d'extension régissant les modalités d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres), cheminement spécialisé en sciences comptables, de l'Université du Québec à Montréal ;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Pierre Charron,

RÉSOLUTION 276-CA-4002

concernant la lettre d'entente au protocole d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres), cheminement spécialisé en sciences comptables, de l'Université du Québec à Montréal

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER la lettre d'entente en addenda au protocole d'extension à l'Université du Québec en Outaouais du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres), cheminement spécialisé en sciences comptables, de l'Université du Québec à Montréal.

D'AUTORISER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ladite lettre d'entente.

DE PROCÉDER à l'ouverture et à l'implantation à l'UQO du programme de Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres), cheminement spécialisé en sciences comptables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-4003

concernant l'adjudication du contrat d'entretien ménager pour les pavillons Alexandre-Taché, Lucien-Brault et Val-Tétreau

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la politique de l'Université du Québec en Outaouais de faire exécuter en sous-traitance les travaux d'entretien ménager ;

ATTENDU l'appel d'offres public paru sur le babillard électronique Merx le 7 avril 2004 ;

ATTENDU le document d'appel d'offres ;

ATTENDU les trois soumissions reçues et ouvertes le 26 avril 2004, telles que détaillées au tableau de conformité des soumissions ;

ATTENDU le rapport du comité d'évaluation concernant l'analyse des soumissions et la recommandation de retenir la proposition de « Entretien J.M.P. ltée » ;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par monsieur Francis R. Whyte,

IL EST RÉSOLU :

D'OCTROYER le contrat d'entretien ménager pour la période du 1^{er} juin 2004 au 31 mai 2007 à la firme Entretien J.M.P. ltée.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources et le secrétaire général pour signer ledit contrat et y apporter toute modification jugée utile aux meilleurs intérêts de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-4004

concernant la prolongation du contrat de gardiennage pour les pavillons Alexandre-Taché et Lucien-Brault

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la politique de l'Université du Québec en Outaouais d'assurer la sécurité des biens et personnes dans ses immeubles par un contrat en sous-traitance ;

ATTENDU que le contrat liant l'Université à « Service de sécurité et de protection Cagéro inc.» prend fin le 31 mai 2004 ;

ATTENDU les conditions de marché où le nombre de fournisseurs régionaux se limite à quatre (4) et que seul « Service de sécurité et de protection Cagéro inc.» se situe dans l'Outaouais québécois ;

ATTENDU les négociations entreprises avec les « Service de sécurité et de protection Cagéro inc.» et la proposition convenue avec la Société ;

ATTENDU la recommandation de la vice-rectrice à l'administration et aux ressources ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Hélène Grand-Maître, appuyée par monsieur Michel Parent,

IL EST RÉSOLU :

DE PROLONGER le contrat qui lie l'Université du Québec en Outaouais à « Service de sécurité et de protection Cagéro inc.» pour une période additionnelle de trente-six mois couvrant les trois années applicables au décret en vigueur, soit du 1^{er} juin 2004 au 31 mai 2007.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'administration et aux ressources et le secrétaire général pour signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, ledit contrat et y apporter toute modification jugée utile aux meilleurs intérêts de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-4005

concernant la nomination d'un (1) professeur à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la fin du mandat du professeur André Dolbec ;

ATTENDU le règlement général 1 de l'Université du Québec : *Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche*, de l'Université du Québec ;

ATTENDU les articles 6.1 c) et 6.3 du Règlement de régie interne et l'article 4.2 du Règlement des procédures de désignation ou de nomination de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU la convocation conjointe du corps professoral par le secrétaire général et le président du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU la désignation faite par l'Assemblée du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais tenue le 4 mai 2004 ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Pierre Charron, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER le professeur Jean-Pierre Lévy Mangin, membre de la Commission des études, à titre de professeur pour un premier mandat de deux (2) ans, soit du 18 mai 2004 au 17 mai 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-4006

concernant la nomination d'un (1) professeur à la Commission des études de l'Université du Québec en Outaouais

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU la fin du mandat de madame Christiane Benoît ;

ATTENDU le règlement général 1 de l'Université du Québec : *Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de recherche*, de l'Université du Québec ;

ATTENDU les articles 6.1 c) et 6.3 du Règlement de régie interne et l'article 4.2 du Règlement des procédures de désignation ou de nomination de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU la convocation conjointe du corps professoral par le secrétaire général et le président du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais ;

ATTENDU la désignation faite par l'Assemblée du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec en Outaouais tenue le 4 mai 2004 ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de madame Francine Rancourt, appuyée par monsieur Pierre Charron,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER madame Christiane Benoît, membre de la Commission des études, à titre de personne occupant un poste de direction d'enseignement ou de recherche pour un deuxième mandat de deux (2) ans, soit du 18 mai 2004 au 17 mai 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-4007

concernant la nomination de monsieur Luc Lacroix à titre de directeur du Département de travail social et des sciences sociales

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'article 1.5 du Règlement général 1 : *Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de la recherche*, de l'Université du Québec ;

ATTENDU les résolutions 9-CA-72 et 38-CA-526 (CEUOQ) du Conseil d'administration concernant les procédures de désignation des directeurs de module et des directeurs de département et les résolutions 1S-CA-2 et 163-CA-2440 de l'Université du Québec en Outaouais modifiant la terminologie;

ATTENDU que le mandat de madame Lucie Fréchette à titre de directrice du Département de travail social et des sciences sociales prend fin le 31 mai 2004 ;

ATTENDU la candidature de Monsieur Luc Lacroix à la direction du Département de travail social et des sciences sociales ;

ATTENDU les résultats de l'Assemblée spéciale d'élection du Département de travail social et des sciences sociales tenue le 3 mai 2004 ;

ATTENDU les explication du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Pierrette Dupont-Rousse,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur Luc Lacroix à titre de directeur du Département de travail social et des sciences sociales pour un premier mandat débutant le 1^{er} juin 2004 et se terminant le 31 mai 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 276-CA-4008

concernant la nomination de monsieur Jean Quirion à titre de directeur du Département d'études langagières

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais lors de sa deux cent soixante-seizième réunion, tenue le lundi 17 mai 2004, au pavillon Alexandre-Taché, 283 boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU l'article 1.5 du Règlement général 1 : *Organisation et dispositions générales en matière d'enseignement et de la recherche*, de l'Université du Québec ;

ATTENDU les résolutions 9-CA-72 et 38-CA-526 (CEUOQ) du Conseil d'administration concernant les procédures de désignation des directeurs de module et des directeurs de département et les résolutions 1S-CA-2 et 163-CA-2440 de l'Université du Québec en Outaouais modifiant la terminologie;

ATTENDU que le premier mandat de madame Christiane Melançon à titre de directrice du Département d'études langagières prend fin le 31 mai 2004 ;

ATTENDU la candidature de monsieur Jean Quirion à la direction du Département d'études langagières ;

ATTENDU les résultats de l'Assemblée spéciale d'élection du Département de travail social et des sciences sociales tenue le 7 mai 2004 ;

ATTENDU les explication du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par madame Francine Rancourt,

IL EST RÉSOLU :

DE NOMMER monsieur Jean Quirion à titre de directeur du Département d'études langagières pour un premier mandat débutant le 1^{er} juin 2004 et se terminant le 31 mai 2006.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

Micheline Bondu,
Secrétaire général